

LENTEMENT MAIS SÛREMENT

Les parties enregistrent des progrès sur certains enjeux. Nous continuons de nous réunir avec Postes Canada, et nous demeurons résolus à atteindre notre objectif : conclure des conventions collectives négociées.

Des succès pour les FFRS

Aujourd’hui, les parties ont enfin réussi à s’entendre sur un processus qui permettra aux titulaires d’itinéraires FFRS et aux employées et employés de relève permanents d’exercer leurs droits d’ancienneté pour postuler un itinéraire vacant ou un poste de relève permanent n’importe où au pays. Dorénavant, les FFRS pourront faire valoir leurs années de service pour obtenir une mutation sans la restriction du rayon de 75 kilomètres. Pour les FFRS, une étape importante a été franchie. Nous continuons d’enregistrer des progrès sur la question de l’ancienneté, et nous tenterons de conclure les discussions d’ici la fin de la semaine.

Des progrès pour les membres de l’unité urbaine

Nous avons eu une réunion aujourd’hui avec Postes Canada, et nous continuons de tenter de trouver une solution aux nombreux problèmes touchant les effectifs du groupe 1 (travailleuses et travailleurs à l’interne). Nous ferons valoir nos arguments tant que les parties ne se seront pas entendues sur un processus permettant d’améliorer les effectifs du groupe 1 et de protéger les emplois réguliers. Les pourparlers se poursuivent sur d’importantes questions en matière de santé et sécurité, incluant le temps supplémentaire obligatoire pour le groupe 2, et le programme d’assurance-invalidité de courte durée (PAICD). Des discussions ont aussi été tenues sur l’accès à l’information relativement aux itinéraires de factrices et facteurs.

Des négociations cruciales pour notre avenir

Dans le tourbillon du quotidien, il est facile d’oublier à quel point la présente ronde de négociations est importante pour l’ensemble des travailleurs et travailleuses des postes. Nous avons beaucoup à protéger, mais aussi beaucoup à gagner. Cette ronde de négociations concerne chaque travailleur et travailleuse des postes, et nous ne devons pas l’oublier. Tous les jours, nous devons rappeler aux superviseurs ou aux agents des postes locaux que nous méritons de bonnes conventions collectives, et que l’amélioration des conditions de travail et la bonification des salaires et des avantages sociaux profitera à tout le monde.

Nous allons mener cette lutte jusqu’au bout!
Solidarité!



Sylvain Lapointe
Négociateur en chef – Unité urbaine



George Floresco
Négociateur en chef – Unité des FFRS

map scfp 1979 /jl sepb 225
2015-2019/Bulletin no. 148

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes • La lutte continue